

>> Réchauffement climatique

COP21

L'accord de Paris est consultable et téléchargeable en suivant ce lien:

<http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/l09f.pdf>

Sciences participatives

Le réchauffement climatique est un fait réel. Nous avons pu le constater cet automne avec des températures invraisemblables pour ce mois de décembre. Or, les chercheurs du CNRS s'intéressent aux observations du public concernant les effets du réchauffement du climat. Si vous êtes témoins de l'apparition d'événements périodiques inhabituels dans le monde vivant, les végétaux, les animaux, les champignons, mais aussi, dans le monde non vivant, les glaciers par exemple...vous pouvez participer à cette étude scientifique en vous connectant au site ci-dessous et en ouvrant un compte pour signaler vos observations.

<http://www.obs-saisons.fr>

1 BASSIN d'ARCACHON et VAL de L'Eyre

Consultation publique portant sur " Projet d'arrêté portant désignation du site Natura 2000 bassin d'Arcachon et Cap Ferret (zone spéciale de conservation)"

Le projet d'arrêté et nos observations sont ICI: [http://Projet d'arrêté portant désignation du site Natura 2000 bassin d'Arcachon et Cap Ferret \(zone spéciale de conservation\)](http://Projet d'arrêté portant désignation du site Natura 2000 bassin d'Arcachon et Cap Ferret (zone spéciale de conservation))

Vous pouvez **jusqu'au 22 décembre inclus** déposer un commentaire, une remarque, par exemple demander que la totalité de la forêt des Quinconces-St Brice-le Coulin soit incluse dans le périmètre de la Zone Spéciale de Conservation.

Parc naturel Marin du Bassin d'Arcachon et son ouvert

Début 2016, une nouvelle commission, intitulée "Gouvernance", en vue l'élaborer le plan de gestion du PNM vera le jour. D'ores et déjà trois membres du conseil d'administration d'Ecocitoyens se sont inscrits pour participer à ces travaux. Les autres commissions ont commencé à se réunir et à travailler à raison d'une réunion par mois. Une commission intitulée "Sensibilisation" sera créée plus tard dans le courant 2016.

Voici le lien vers les cahiers qui ont servi de support à l'enquête publique, utiles pour ceux qui sont nouvellement intéressés par le sujet :

<http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel-marin-du-bassin-d-Arcachon/Documentation/Richesses-du-bassin-d-Arcachon-et-son-ouvert>

En suivant ce lien, vous trouverez 3 cahiers à télécharger:

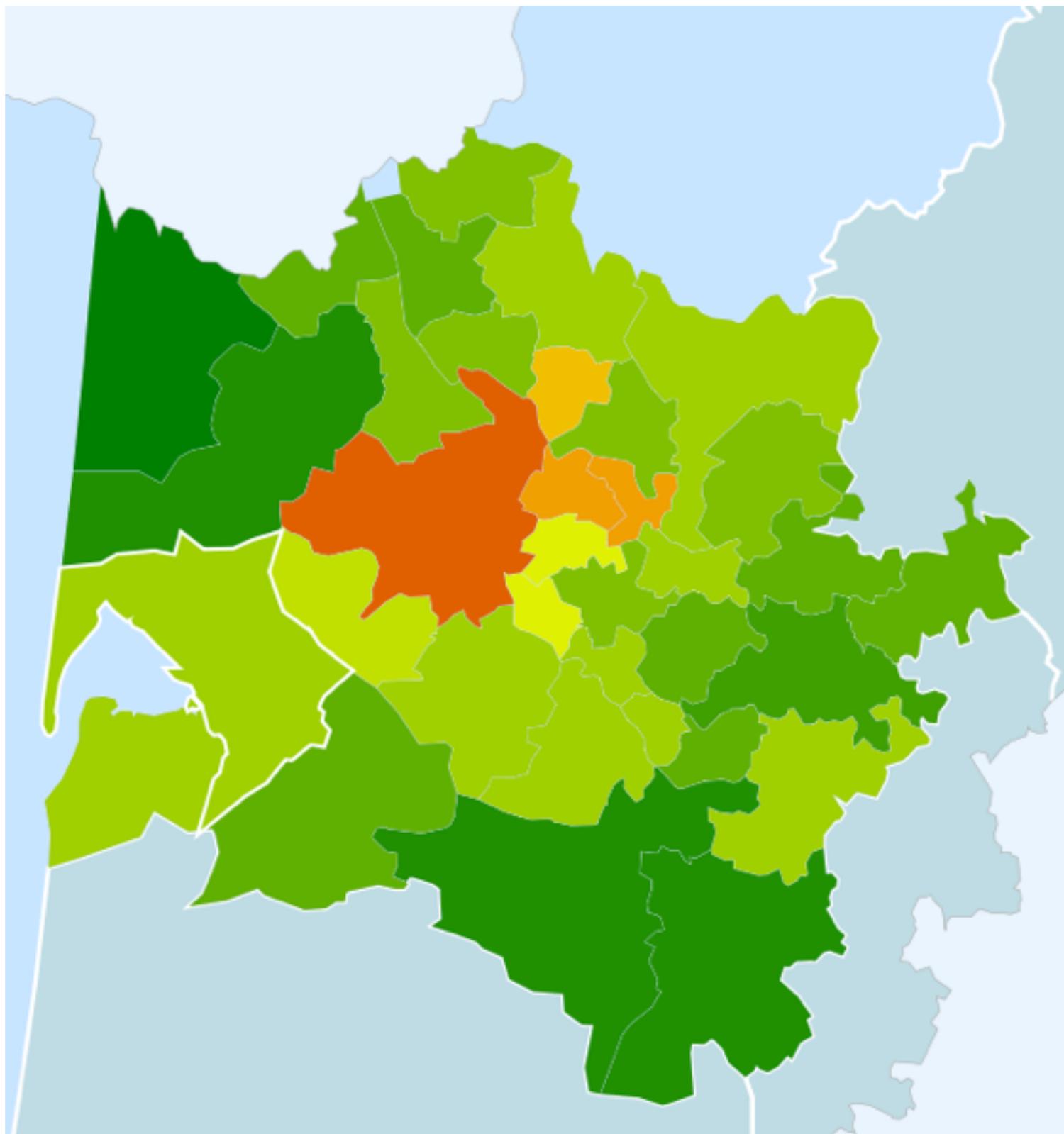
- Le livret "Patrimoine naturel"
- Le livret "Les hommes et la mer"
- Le livret "Propositions"

La qualité de l'air en Gironde

AIRAQ est l'association agréée par le ministère en charge de l'écologie pour la surveillance de la qualité de l'air en Aquitaine (AASQA). Elle est membre de la Fédération [Atmo France](#) qui suit l'évolution des [polluants dans l'air](#) et en informe le grand public. Elle est à l'origine des alertes que vous recevez par SMS lorsque le seuil d'alerte de l'ozone ou des particules fines est atteint.

Sur le site internet <http://www.airaq.asso.fr>, vous trouverez toutes les informations sur les polluants, les mesures de la qualité de l'air de votre région et des cartes interactives. Vous pourrez aussi calculer l'impact de vos déplacements.

Sur la carte interactive, vous pouvez connaître les émissions de GES (gaz à effet de serre, gaz carbonique)



Les chiffres ci-dessus concernent le territoire de la COBAN, communauté de communes du Nord Bassin. Les émissions de GES sur ce territoire s'élèvent à 505 tonnes par km², c'est à dire 10 fois moins que sur l'agglomération bordelaise, mais quand même!

Banc d'Arguin: des infractions punies

Les activités commerciales sont prohibées sur le site classé du Banc d'Arguin. Un loueur de jet ski qui organisait de surcroit des pique-niques sur une barge ostréicole vient d'être condamné à une amende de 10000 euros dont 3000 fermes.

Le Banc d'Arguin est surveillé par les trois gardes assementés de la réserve naturelle nationale 365 jours par an, in situ ou depuis la Dune du Pilat avec des jumelles. En 2015, ils ont constaté 586 infractions qui ont débouché sur plusieurs dizaines de PV. Amener un animal de compagnie est interdit, la vitesse maximale pour les bateaux est de 5 noeuds (environ 8-9 km/h) pas d'activité commerciale, la zone de protection intégrale est interdite pour les promeneurs, etc... Aller sur le Banc d'Arguin est réglementé, on ne peut pas y faire ce qu'on veut, sinon...

Le Teich: Projet Huttopia

Le commissaire-enquêteur vient de rendre son verdict. Il émet un avis favorable au projet et à la mise en compatibilité du PLU assorti d'une réserve: mettre en EBC (espace boisé classé) la partie de la forêt située le long de la route.

Gujan-Mestras: clinique de soins de suite

Le projet de clinique de soins de suite situé au sud de la voie rapide et porté par la municipalité a été recalé par le Tribunal Administratif de Bordeaux mais la commune de Gujan a décidé de faire appel de ce jugement.

La Teste de Buch: ré-ensablement des plages de Pyla sur Mer

Les plages de Pyla sur Mer, du Moulleau jusqu'à la dune du Pilat, subissent une érosion importante pendant les périodes hivernales et jusqu'à ce jour, une opération de ré-ensablement avait lieu tous les 2 ans. Il s'agit donc de limiter l'érosion du talus de la plage afin de maintenir la capacité d'accueil de ces plages.

Une nouvelle autorisation est nécessaire pour le SIBA, Syndicat intercommunal du BA, pour cela le projet de ré-ensablement pour les 10 ans à venir a été soumis à enquête publique. Le rapport de la Commissaire-Enquêtrice vient d'être publié.

Celle-ci regrette qu'aucune concertation avec le public et les associations n'ait eu lieu avant de soumettre ce projet car cela aurait permis « une remontée d'observations à l'attention du maître d'ouvrage lui permettant de réfléchir et d'apporter des réponses constructives aux nombreuses solutions alternatives que le public a fait connaître pendant l'enquête publique. »

La Commissaire-Enquêtrice émet donc un avis favorable à ce projet mais assorti de trois recommandations:

- les travaux devront être effectués de préférence en février, soit en dehors des principales tempêtes hivernales, ce dont on peut douter. Pour Rappel: Xynthia, 28 février 2010.
- Le SIBA devra s'impliquer de manière intensive dans la recherche de solutions pérennes pour la gestion du trait de côte, avec le GIP Littoral Aquitain. Ce qui devrait déboucher à la longue sur l'abandon des ré-ensemblés, lesquels ont un impact non négligeable sur l'environnement.
- Les résultats des suivis devront être transmis au Parc Naturel Marin car les commissions et le conseil de gestion devront émettre un avis sur les impacts de ces opérations.

3 NORD-BASSIN

Le nouveau PLU de Lanton est en marche

Après l'annulation du PLU (plan local d'urbanisme) de la commune en 2010, puis l'annulation de la révision n° 6 du PLU (qui concernait la zone artisanale de Mouchon) en 2013 par le Tribunal Administratif, voici que le nouveau PLU pointe son nez. On se doutait qu'il était en préparation mais nulle concertation en vue avec les associations, ce qui est pourtant fortement recommandé afin d'éviter les recours... et voici que le PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, qui est l'amorce de ce PLU nouveau vient d'être mis en ligne sur le site officiel de la ville de Lanton. Il peut être téléchargé et imprimé à partir de notre site en suivant ce lien:

<http://www.ecocitoyensdubassindarcachon.org/medias/files/paddlanton-2015.pdf>

La carte du PADD montre que la zone artisanale de Mouchon est abandonnée au profit d'un pôle sportif. Il y a fort à parier que le Golf des Aiguilles Vertes de Cassy pourrait s'agrandir pour faire plaisir aux amateurs de ce sport car celui qui était prévu à Andernos dans la coupure du Cirès ne pourra pas voir le jour (jugement du Tribunal administratif, juillet

Illustration des orientations pour le paysage, l'habitat, les équipements et les déplacements sur Taussat, Cassy et Lanton. (cartographie indicative non limitative)



Orientations pour Blagon (cartographie indicative non limitative)



Andernos, plages du Bétey

Plantons des arbres sur les plages boisées du Bétey à Andernos-les-bains...

Malmenées par les nombreuses tempêtes de ces derniers hivers et des abattages, la plage boisée du Bétey paraît clairsemée. Les plantations de l'ONF ont déjà plus de 10 ans. Ainsi en cette période de COP 21, la municipalité a accédé aux vœux déjà anciens de l'association « Le Bétey, plage boisée à sauvegarder » : il faut replanter !

Mais où ? Une séance de travail avec Yvon Drillet, responsable des services techniques et une personne de ses services fin octobre 2015 nous a permis de choisir ensemble les essences à planter et leur localisation. Tâche complexe : il faut intégrer la montée des eaux, la tolérance des arbres au sel et surtout les habitudes des touristes ... Quelles essences ? Les tamaris supportent bien le sel, les oliviers de Bohême également mais ne sont pas d'ici. Les chênes iraient bien là dans la noue mais ont besoin d'être beaucoup arrosés, surtout par forte chaleur. L'association s'engage à venir les arroser une fois par semaine pendant les 18 premiers mois... Les pins là... On note sur la carte détaillée ces emplacements.... Ici, il faudra consolider la dune ; plus loin, il ne reste plus que 13 chênes dont certains sont centenaires et abritent des espèces protégées : le Grand Capricorne et le Lucane cerf-volant. Toutefois, les services techniques hésitent à s'engager à replanter car les élus aimeraient garder le terrain pour d'autres manifestations... D'autres manifestations ? Quelques sujets ne gêneraient en rien la Fête des Loisirs ou la Sardinade.

Enfin, l'association demande l'installation de toilettes et des toilettes réservées aux petits...

Quand planter ? Le plus tôt sera le mieux... Les racines des arbres s'ancrent mieux et plus durablement dans une terre encore chaude....

Associer les enfants des écoles du Bétey ? Ce serait à coup sûr leur permettre de contribuer à construire leur avenir. Et maintenant ? Nous attendons un signe.



4 NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Après le succès de la présentation de Franck Jouandoudet sur les Mammifères Marins de notre littoral, nous avons décidé de renouveler ce genre de présentation tous les deux mois.

La prochaine réunion mensuelle aura lieu le **vendredi 8 janvier** à la Maison du Port à Andernos. Il sera question cette fois de l'actualité, en particulier, nous étudierons les avancées du PLU de Lanton. Nous ferons des compte rendus des réunions concernant les ports et l'aérodrome d'Andernos. Nous parlerons aussi de l'actualité de Nord Bassin en Transition et d'Ostrea, la future monnaie locale du Bassin et du Val de L'Eyre.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

